



Les artisans du bâtiment sont des acteurs très importants de notre économie jurassienne.

Ils forment des jeunes à des emplois non délocalisables et créent de leurs mains des ouvrages et donc de la richesse.

Ces entrepreneurs courageux doivent être écoutés, entendus et protégés.

Ils ne l'ont pas été dans les cinq dernières années.

C'est regrettable et dommageable.

Pour ma part, j'ai rencontré et échangé avec des artisans talentueux et courageux.

Je m'engage à travailler avec et pour eux à travers 3 axes.

✓ Débureaucratiser :

- en supprimant la bureaucratie administrative pour les entreprises de moins de 20 salariés, notamment dans les dossiers de candidature aux marchés publics,
- en exonérant les entreprises de moins de 20 salariés de l'obligation de la facturation électronique entre professionnels,
- en retravaillant les conditions d'attribution du label RGE qui aujourd'hui n'a plus de sens.

✓ Sécuriser :

- en supprimant la libre appréciation du contrôleur URSSAF, source d'arbitraire et d'insécurité,
- en permettant à toutes les entreprises du bâtiment de moins de 20 salariés de bénéficier du GNR.

✓ Valoriser les métiers manuels :

- en permettant aux collégiens en stage d'observation de participer aux travaux de l'entreprise,
- en augmentant les heures d'atelier dans les formations professionnelles,
- en faisant de l'enseignement technique une voie d'excellence.

Vous aurez compris que je m'engage à ce que les artisans puissent travailler sans contrainte administrative inutile, en toute sérénité et en étant considérés pour l'excellence de leur métier.

Benjamin MARRAUD DES GROTTES

(Candidat de la Droite et du Centre -LR)



Benjamin MARRAUD des GROTTES
suppléante **Véronique VERBEECK**

